La légalité des résolutions du Conseil de sécurité des l'ONU

Par **madkant**, le **12/10/2016** à **16:43**

La légalité des résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité international est le thème que j'ai choisi de traiter en mémoire.
En effet, ces décisions du Conseil de sécurité qui depuis un moment ne cessent de faire l'objet de contestations et de controverse quant à leur légalité. Or, nul ne peut ignorer qu'il existe matériellement un fondement juridique qu'est la Charte des Nations unies,qui à l'analyse offre des pouvoirs exorbitants voire discrétionnaires au Conseil. Toutefois, les contestations tiennent au contenu et à l'application de ces résolutions. J'ai donc choisi de mener ma réflexion autour des deux axes suivants tout en sollicitant vos avis !

PREMIÈRE PARTIE:UNE LÉGALITÉ AU CONTENU AMBIVALENT
-L'existence d'instruments juridiques, fondement des résolutions
-Le débat autour de la légalité des décision du Conseil

DEUXIÈME PARTIE:UNE LÉGALITÉ AU CONTRÔLE IMPRÉCIS
-Un cadre juridique paradoxal
-Un contrôle juridictionnel limité

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/10/2016** à **07:47**

Bonjour

C'est un sujet fort intéressant. Malheureusement, le droit internationnal n'est pas ma tasse de thé, je ne peux vous conseiller sur votre plan. Peut-être qu'Yn le fera s'il passe sur le forum.

En tout cas, je vous souhaite bon courage.

Par **madkant**, le **14/10/2016** à **17:13**

OK, c'est avec plaisir que j'ai reçu votre message
Merci pour vos efforts, je visiterai ces sites avec intérêt.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés